

Réponse de BMO Groupe financier à la demande de renseignements du Carbon Disclosure Project (CDP5)

Juin 2007

Carbon Disclosure Project (CDP5) – Questionnaire sur les émissions de gaz à effet de serre

INTRODUCTION

Fondé en 1817 sous le nom de Banque de Montréal, BMO Groupe financier (BMO) est aujourd’hui un fournisseur de services financiers hautement diversifiés. Nous offrons une vaste gamme de services financiers aux particuliers, aux entreprises, aux grandes entreprises et aux institutions par l’entremise de BMO Banque de Montréal, de BMO Nesbitt Burns, de Harris Nesbitt ainsi que de Harris Bank, notre filiale située à Chicago.

BMO considère que les changements climatiques constituent l’un des défis les plus pressants auxquels la société actuelle doit faire face. Il est impératif de relever ce défi immédiatement par une action se prolongeant sur une longue période. Nous sommes également attentifs aux nouveaux enjeux qui surgissent et aux risques qui leur sont associés, et nous faisons en sorte d’harmoniser les intérêts de nos diverses parties prenantes et ceux de notre organisation en intégrant à nos stratégies de croissance des pratiques d’affaires durables.

Section A – 1 Changement climatique : risques, opportunités et stratégie

RISQUES LIÉS AUX RÉGLEMENTATIONS

Quels sont les risques commerciaux qui se présentent pour votre entreprise en conséquence des réglementations existantes ou futures sur le changement climatique (par exemple, réglementations sur les émissions de gaz à effet de serre ou sur les standards d'efficacité énergétique)?

Réponse de BMO Groupe financier

En tant que société de services financiers, nous ne nous attendons pas à ce que la réglementation sur les émissions de GES ait des incidences directes sur notre organisation. Cela dit, le risque le plus important associé aux changements climatiques tient à l'incidence que ceux-ci auront sur nos clients – incidence qui sera déterminée par l'évolution du contexte réglementaire ainsi que par la capacité de nos clients à faire face aux effets concrets des changements climatiques.

Nous considérons nos clients au cas par cas, de sorte que les risques précis auxquels BMO pourrait être exposé sont fonction de la situation particulière de ces derniers. Certains de nos clients sont plus susceptibles d'être exposés à des risques environnementaux, et BMO en tient compte lors de l'évaluation du risque qui précède ses décisions en matière de crédit. Ainsi, dans le cas où une entreprise verrait diminuer sa capacité opérationnelle ou subirait d'autres effets négatifs en conséquence de l'entrée en vigueur d'une nouvelle réglementation, cette entreprise pourrait avoir de la difficulté à recevoir de BMO le même traitement qu'auparavant.

RISQUES PHYSIQUES

Quels sont les risques commerciaux qui se présentent pour votre entreprise en conséquence des risques physiques pesant sur ses activités, selon les scénarios de changement climatique envisagés par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ou d'autres groupes d'experts, tels que l'élévation du niveau des océans, les événements climatiques extrêmes et les pénuries de ressources?

Réponse de BMO Groupe financier

BMO offre des services en plusieurs points du globe, dont le Canada, les États-Unis, l'Europe et la Chine. Nombre de nos établissements sont exposés à des risques liés à des événements météorologiques extrêmes comme les inondations et les ouragans. Les événements météorologiques de ce type sont également susceptibles d'avoir un effet négatif sur beaucoup de nos clients.

AUTRES RISQUES

Quels sont les autres risques commerciaux qui se présentent pour votre entreprise en conséquence du changement climatique, dont ceux liés à l'évolution de l'attitude des consommateurs et de la demande?

Réponse de BMO Groupe financier

Étant une entreprise centrée sur le client, nous suivons de près l'évolution des attitudes et des besoins des consommateurs. Nous continuerons d'évaluer les effets de cette situation sur nos produits, tout veillant à satisfaire ou à surpasser les attentes de nos clients.

OPPORTUNITÉS

Quelles sont pour votre entreprise les opportunités commerciales liées à l'évolution du climat? Quelles en sont les implications pour vos produits et services actuels et futurs?

Réponse de BMO Groupe financier

Avec l'évolution du contexte concurrentiel, de nouvelles occasions pourraient apparaître. Nos clients auront en outre une influence sur l'émergence d'occasions spécifiques pour BMO. Certaines entreprises clientes pourraient être en mesure de tirer profit du contexte ou de modifications de la réglementation; de tels clients gagneraient en importance pour BMO en raison du volume d'affaires accru qu'ils représenteraient. Il en va de même pour les entreprises qui se trouveraient favorisées par leur présence dans le marché des technologies de l'énergie renouvelable.

De nouvelles occasions pourraient se présenter à mesure que BMO modifiera ses produits et ses services pour répondre aux exigences des clients. Avec l'augmentation du nombre de demandes de financement de projets liés à la production d'énergies de substitution et aux technologies de remplacement, BMO se voit offrir la possibilité d'investir davantage et de jouer un rôle plus important dans le secteur de la production d'énergie verte.

À l'heure actuelle, nous offrons des services de conseil et de financement à l'entreprise et à la grande entreprise dans le secteur des technologies de production d'énergie renouvelable, et notamment d'énergie éolienne. Nous prévoyons continuer de jouer ce rôle avec la croissance de la demande.

STRATÉGIE

Quels sont les objectifs et les cibles des stratégies définies et (ou) mises en œuvre par votre entreprise afin de prendre en compte les risques et opportunités que vous avez décrits dans vos réponses aux questions 1(a) et 1(b) ci-dessus. Merci d'inclure dans votre réponse les stratégies d'adaptation aux risques physiques.

Réponse de BMO Groupe financier

Pendant l'année écoulée, BMO a continué de participer à divers groupes externes (p. ex., groupe de travail nord-américain de l'Initiative financière du PNUE et groupe de travail de la Global Reporting Initiative (GRI)), ce qui lui a permis d'approfondir sa connaissance des questions, des possibilités et des risques associés aux changements climatiques. Le premier élément de notre stratégie consiste à porter notre attention sur nos propres opérations, afin d'en gérer l'incidence directe. Les responsabilités à ce chapitre ont été attribuées par le chef de la direction, et notre organisation a créé un poste à temps plein de directeur général – Durabilité environnementale. Le titulaire de ce poste est chargé de coordonner les efforts d'évaluation et de réduction de la quantité de gaz à effet de serre émis par notre organisation. Il devra en outre collaborer étroitement avec les autres secteurs de l'organisation afin d'aider nos services à évaluer les risques et les occasions qui se présentent en raison des changements climatiques, ainsi que pour veiller à ce que notre réponse soit appropriée.

BMO a formulé plusieurs directives de gestion qui guident notre action face aux changements climatiques. Ces directives ou politiques favorisent une démarche continue de sensibilisation du personnel de BMO, démarche rendue encore plus efficace par l'analyse quantitative que nous effectuons afin de comprendre les effets et les avantages de ces politiques. Des détails de ces politiques sont présentés à la section suivante.

En tant qu'institution financière, nous sommes attentifs à la performance environnementale des clients actuels et éventuels qui font des demandes de crédit. Nos observations à cet égard se font au cas par cas, et ne sauraient donc être décrites comme l'application de mesures standard. Nous tenons néanmoins à attirer l'attention sur l'extrait suivant de notre politique générale *Responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise* :

L'entreprise subit les impacts environnementaux indirects des opérations liées au crédit de sa clientèle et s'y attaque en appliquant les processus de gestion du risque de crédit suivants :

- évaluation de l'exposition actuelle et possible d'une contrepartie à la responsabilité environnementale et des impacts découlant du traitement des exigences environnementales sur sa situation et ses activités financières;
- adhésion aux procédures de crédit connexes;
- évaluation de la conformité d'une contrepartie à l'ensemble des lois et règlements environnementaux, afin de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'elle traite autant que faire se peut avec des contreparties responsables sur le plan de l'environnement.

Nous déployons tous les efforts possibles pour nous assurer que nous ne prêtons qu'à des emprunteurs qui agissent de façon responsable envers l'environnement. Nos processus d'octroi de crédit évaluent le risque existant ou potentiel auquel l'emprunteur est exposé du point de vue de la responsabilité environnementale, la conformité de l'emprunteur aux lois et à la réglementation environnementales applicables, l'incidence des exigences environnementales auxquelles il doit se conformer, ainsi que l'ampleur de tout effet défavorable éventuel qu'auraient les risques et les exigences environnementaux sur la valeur de ses titres et sur sa situation financière. Nos processus d'octroi de crédit à l'intention du secteur immobilier et des industries écologiquement vulnérables comportent une évaluation ou une vérification détaillée portant sur l'ensemble des activités et des biens pertinents, sur les risques actuels associés à la responsabilité environnementale de même que sur la qualité des pratiques de gestion environnementale de l'emprunteur.

BMO s'est doté de plans de mesures d'urgence bien définis destinés à assurer la sécurité de ses employés, de ses clients et de ses biens, particulièrement dans les régions où le risque que se produise un événement météorologique extrême est élevé. Mentionnons à titre d'exemple nos bureaux situés en Floride et en Chine, où notre personnel suit les dernières données météorologiques quotidiennes pendant la saison des ouragans et des typhons. Nous disposons également sur les lieux d'entrepreneurs prêts à agir pour préparer et protéger nos établissements en cas d'urgence, ainsi que de mesures pour assurer la sécurité de nos employés.

OBJECTIFS DE RÉDUCTION

Quels sont vos objectifs et calendriers de réduction d'émissions? Quels sont vos choix en matière d'énergies renouvelables et de mesures d'efficacité énergétique?

Réponse de BMO Groupe financier

BMO poursuit le développement de son processus de collecte des données, afin d'accroître la qualité et la quantité des données à sa disposition. Notre objectif est d'avoir accès à un ensemble complet de données précises sur les activités effectuées dans toutes les installations dont nous sommes propriétaires ou locataires, sur le parc de véhicules de notre organisation et sur l'utilisation du transport aérien pour affaires par nos employés. En 2006, nous avons accompli d'énormes progrès en vue de la réalisation de cet objectif. Nos données de 2006 incluent tous les renseignements relatifs à notre utilisation du transport aérien, des données de meilleure qualité sur notre parc de véhicules (fondées sur la consommation de carburant plutôt que sur le nombre de kilomètres parcourus) ainsi que des données plus complètes sur nos installations au Canada et certaines de nos installations à l'étranger. Dans notre réponse à la question 2, nous fournissons des détails supplémentaires sur nos données et nos méthodes. Lorsque la compilation des données relatives à nos autres installations sera terminée, nous serons en mesure de déterminer nos

émissions globales de gaz à effet de serre et de nous fixer des objectifs appropriés de réduction de ces émissions.

Pendant que se poursuit la collecte des données, nous nous assurons toutefois de demeurer en conformité avec les directives de gestion et les programmes mis en place pour réduire les émissions liées à notre consommation d'énergie et aux déplacements de notre personnel. En 2006, nous avons également travaillé à améliorer notre collecte de données sur ces activités afin de pouvoir assurer un meilleur suivi de nos progrès. Les résultats de notre analyse se résument comme suit :

PROGRAMME	RÉDUCTION DES ÉMISSIONS (EN TONNES MÉTRIQUES DE CO ₂ e)
Programme de téléconférences	16 788
Programme de remplacement du matériel technologique	180
Total :	16 968

Directive sur les déplacements – Réduire les déplacements en utilisant, chaque fois que c'est possible, des technologies telles que les vidéoconférences, les webdiffusions et les téléconférences.

Notre programme de téléconférences s'est poursuivi avec beaucoup de succès en 2006. Nous avons compilé les données touchant chacune des quelque 540 000 téléconférences qui ont eu lieu. Ces données incluent le nom de la localité hôte et de chaque localité participante, ainsi que le nombre d'appels effectués pour chaque combinaison de localités. À partir des données relatives aux 46 combinaisons de localités associées au plus grand nombre d'appels – soit environ 30 % de l'ensemble des appels –, nous avons effectué une analyse des émissions évitées grâce à la diminution des déplacements. Dans notre calcul des émissions évitées, nous avons posé comme hypothèse que chaque conférence téléphonique comptait quatre participants et que deux de ceux-ci auraient eu à se déplacer en l'absence de cette technologie. En outre, plutôt que d'effectuer nos calculs en nous fondant (comme l'année précédente) sur une seule distance moyenne et sur l'utilisation d'un seul moyen de transport, nous avons tenu compte, en 2006, des distances réelles séparant les 46 combinaisons de villes les plus fréquentes, et nous avons déterminé, entre l'avion et l'automobile, quel aurait été le moyen de transport utilisé. Nous avons donc pu établir de façon beaucoup plus précise la quantité d'émissions évitées. De cette analyse il ressort que le programme de téléconférences de BMO lui a permis d'éviter des émissions de gaz à effet de serre représentant 16 788 tonnes métriques d'équivalent CO₂. Ajoutons que notre analyse n'ayant pris en compte que 30 % des appels, cette estimation de la réduction rendue possible est extrêmement prudente.

Directive sur le remplacement du matériel technologique pour ordinateurs personnels

En 2006, BMO a poursuivi la réalisation du programme efficace lancé pour remplacer les écrans cathodiques par des écrans à cristaux liquides, beaucoup plus éconergétiques – en procédant au remplacement de 6 655 écrans. Il en résultera une réduction d'environ 50 % de l'énergie consommée pendant la durée de vie des écrans. En 2007, BMO continuera de remplacer l'ancienne technologie par des options plus efficaces et de réduire ainsi sa demande d'énergie, ses coûts en énergie et ses émissions. Une fois de plus, nous avons effectué une analyse des émissions évitées grâce à ce programme, en posant comme hypothèse que chaque type d'écran consomme une certaine quantité moyenne d'énergie et fonctionne neuf heures par jour la semaine, mais est désactivé la nuit, les fins de semaine et durant les vacances. De cette analyse il ressort que les émissions évitées s'élèvent à 180 tonnes métriques de CO₂ e.

Directive de remplacement des véhicules fondé sur l'efficacité énergétique

BMO poursuit sa collaboration avec l'entreprise qui lui loue des véhicules afin de s'assurer d'utiliser les véhicules les plus efficaces au chapitre du rendement du carburant. En 2006, nous avons entrepris une révision du programme dans le cadre duquel nous louons les véhicules qui forment notre parc automobile, et nous avons apporté des modifications à la composition de celui-ci. Nous avons accordé une attention particulière aux caractéristiques environnementales (c.-à-d., véhicules hybrides, rendement du carburant et autres aspects environnementaux), afin de déterminer quels véhicules nous permettraient de réaliser des économies tout en ayant une incidence aussi faible que possible sur l'environnement. Cette initiative se poursuit, et nous serons en mesure de présenter l'an prochain des détails sur les résultats obtenus.

Autres programmes

Notre groupe Affaires immobilières continue de favoriser l'efficacité énergétique dans le cadre de ses activités courantes. Cette démarche comprend notamment un examen régulier des lieux de travail, des programmes de formation et des travaux de modernisation axés sur l'accroissement de l'efficacité énergétique. Signalons entre autres les initiatives suivantes :

- modernisation de nos appareils d'éclairage par l'installation de tubes fluorescents T-5 ou T-8 à durée prolongée et à faible contenu de mercure, ainsi que par l'installation de ballasts électriques moins énergivores;
- mise à niveau des systèmes automatiques qui assurent la gestion des installations de chauffage, de ventilation et de climatisation, de façon à maximiser l'efficacité énergétique des immeubles;

- utilisation d'air de refroidissement provenant de l'extérieur afin de réduire la consommation d'électricité de l'équipement de réfrigération;
- installation de systèmes de commande d'éclairage;
- installation d'enseignes de sortie à DEL (diodes électroluminescentes);
- utilisation d'éclairage spécialisé;
- installation d'entraînements à fréquence variable (EFV) dans les pompes, les tours de refroidissement et les soufflantes de pressurisation afin d'accroître l'efficacité des moteurs et de réduire les coûts en énergie;
- en 2006, installation de 48 190 mètres carrés de Cool Carpet, fabriqué par InterfaceFLOR. Le Cool Carpet a pour caractéristique que toutes les émissions de dioxyde de carbone associées à son cycle de vie ont été contrebalancées par des crédits compensatoires (investissements dans des projets de réduction des émissions).

Section A – 2 Mesure des émissions de gaz à effet de serre

MÉTHODOLOGIE – ANNÉE DE RÉFÉRENCE

Veillez indiquer l'année de référence utilisée pour la mesure de vos émissions de GES.

Réponse de BMO Groupe financier

2006

MÉTHODOLOGIE

Veillez indiquer la méthodologie utilisée pour calculer vos émissions.

Réponse de BMO Groupe financier

Dans la mesure du possible, tous les calculs sont effectués conformément au protocole sur les GES adopté par le World Resources Institute et le World Business Council for Sustainable Development. Les facteurs d'émission employés au Canada sont normalement ceux mentionnés dans le *Guide du Registre défi-climat canadien des GES pour la déclaration en fonction de l'entité et des installations* (version 5.0, avril 2007), publié par l'Association canadienne de normalisation.

En 2006, BMO a beaucoup élargi et amélioré son processus de collecte des données. Les totaux indiqués ci-dessous représentent 100 % des tours à bureaux et des installations à vocation particulière (p. ex., centres informatiques) dont nous sommes propriétaires au Canada, environ 35 % des tours à bureaux et des installations à vocation particulière dont nous sommes locataires au Canada, 100 % de nos succursales au Canada, ainsi que nos trois principales tours à bureaux aux États-Unis. Nous avons calculé les émissions liées à nos tours à bureaux et à nos installations à vocation particulière en nous fondant sur la consommation réelle d'énergie. Nous avons calculé les émissions de nos succursales en nous fondant sur les sommes dépensées en énergie en 2006 ainsi que sur le coût moyen des services publics. BMO a amélioré sa méthode de collecte des données relatives à son parc de véhicules. En 2005, nous avons présenté de l'information sur les émissions de nos véhicules en nous fondant sur le nombre total de kilomètres parcourus et sur le rendement moyen du carburant consommé par ces véhicules au pays. En 2006, nous avons recueilli les données relatives à la consommation réelle de carburant de ces véhicules ainsi que de l'unique aéronef que nous utilisons, ce qui nous a permis de calculer de façon beaucoup plus précise les émissions liées à notre parc de véhicules. En 2007, nous prévoyons recueillir des données sur les autres installations dont nous sommes locataires et commencer à recueillir des données sur nos installations à l'étranger.

MÉTHODOLOGIE – VÉRIFICATION EXTERNE

Veillez indiquer si les informations fournies ont fait l'objet d'un audit ou d'une vérification externe?

Réponse de BMO Groupe financier

Nous avons confié la tâche de vérifier nos données et les calculs effectués à l'interne à une firme indépendante de services-conseils possédant une vaste expérience dans l'élaboration et la vérification de données d'entreprise sur les émissions de gaz à effet de serre. Cette firme nous ayant aidés dans certains calculs, la vérification effectuée ne peut être qualifiée de formelle, mais il demeure que cette vérification et la participation de cette firme nous donnent un haut degré de confiance envers notre processus de collecte des données, nos hypothèses et nos calculs.

MÉTHODOLOGIE – VARIATIONS DES VOLUMES D'ÉMISSIONS

Veillez nous fournir des explications sur toute variation substantielle des volumes d'émissions d'une année à l'autre, due par exemple à des acquisitions importantes, à des désinvestissements, à l'introduction de nouvelles technologies, etc.

Réponse de BMO Groupe financier

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, BMO a beaucoup élargi son processus de collecte de données en 2006, de façon à tenir compte d'un grand nombre d'installations additionnelles. Nous avons également amélioré la qualité des données relatives à notre parc de véhicules, dont nous avons donc pu calculer les émissions beaucoup plus précisément. Pour ces raisons, les émissions totales que nous avons rapportées en 2006 sont beaucoup plus élevées que celles rapportées en 2005. Nous nous attendons à ce que le chiffre total de nos émissions augmente substantiellement chaque année jusqu'à ce que nous disposions d'un ensemble complet de données portant sur l'ensemble de nos installations. Nous pourrions alors effectuer des comparaisons utiles entre les totaux de deux années et évaluer les progrès accomplis grâce à nos programmes de réduction des émissions.

DOMAINES 1 ET 2 DU PROTOCOLE SUR LES GES – RÉPONSES POUR L'ANNÉE 1

Veillez indiquer (en tonnes métriques de CO₂e) la quantité de vos émissions directes et indirectes de GES – tant vos émissions globales que celles pour les pays de l'Annexe B. Si vous avez de la difficulté à calculer en tonnes métriques de CO₂e les chiffres relatifs à vos émissions, consultez les directives supplémentaires sur la façon de répondre au questionnaire CDP5 dans le document suivant : <cdp5reportingguidance.asp>

Réponse de BMO Groupe financier

Année de référence pour la mesure d'émissions de GES : 2006

QUANTITÉS DÉTAILLÉES D'ÉMISSIONS DE GES

Activités du domaine 1 – Émissions globales	30 947 tonnes métriques de CO ₂ e
Activités du domaine 1 – Émissions pour les pays de l'Annexe B	30 947 tonnes métriques de CO ₂ e
Activités du domaine 2 – Émissions globales	121 761 tonnes métriques de CO ₂ e
Activités du domaine 2 – Émissions pour les pays de l'Annexe B	121 761 tonnes métriques de CO ₂ e
Quantité (en MWh) d'électricité achetée et consommée globalement par votre entreprise	344 907 MWh
Quantité d'électricité (en MWh) achetée et consommée par votre entreprise dans des pays de l'Annexe B	344 907 MWh

Indiquez le pourcentage des MWh d'électricité achetés et consommés globalement qui provenaient de sources d'énergie renouvelables.

Indiquez le pourcentage des MWh d'électricité achetés et consommés dans des pays de l'Annexe B qui provenaient de sources d'énergie renouvelables.

Étant donné les endroits où sont situées nos installations, particulièrement celles qui se trouvent au Canada, nous savons qu'une partie de l'électricité que nous consommons est produite par des centrales hydroélectriques et par d'autres sources d'électricité renouvelables. Toutefois, à l'heure actuelle, nous ne disposons pas de précisions sur les pourcentages. En 2006, nous avons commencé à évaluer les options qui s'offrent à nous en vue de l'achat d'électricité renouvelable additionnelle pour nos installations, et nous prévoyons prendre les dispositions nécessaires à cet effet en 2007.

Étant donné les endroits où sont situées nos installations, particulièrement celles qui se trouvent au Canada, nous savons qu'une partie de l'électricité que nous consommons est produite par des centrales hydroélectriques et par d'autres sources d'électricité renouvelables. Toutefois, à l'heure actuelle, nous ne disposons pas de précisions sur les pourcentages. En 2006, nous avons commencé à évaluer les options qui s'offrent à nous en vue de l'achat d'électricité renouvelable additionnelle pour nos installations, et nous prévoyons prendre les dispositions nécessaires à cet effet en 2007.

DOMAINE 3 DU PROTOCOLE SUR LES GES – RÉPONSES POUR L'ANNÉE 1

Veuillez indiquer ci-dessous l'année de référence utilisée pour la mesure des quantités détaillées d'émissions de GES.

Réponse de BMO Groupe financier

2006

ESTIMATION (EN TONNES MÉTRIQUES DE CO₂ e) POUR LES CATÉGORIES D'ÉMISSIONS SUIVANTES

Utilisation et élimination de vos produits et services	-
Émissions provenant de vos fournisseurs	-
Émissions provenant de la distribution externe de vos produits et services / logistique	-
Émissions relatives aux déplacements du personnel de votre entreprise	10 522 tonnes métriques de CO ₂ e

Autre

Veillez fournir des détails supplémentaires sur votre façon de mesurer les émissions du domaine 3.

En raison de la nature de nos activités, l'utilisation et l'élimination de nos produits ainsi que la distribution externe de nos produits consistent principalement à utiliser et à éliminer du papier et du matériel électronique. Nous avons décrit plus haut notre programme de remplacement du matériel informatique. Par ailleurs, BMO s'est doté d'un important programme de recyclage du papier. Notre fournisseur de services de recyclage nous a informés que nous avons recyclé quelque 7,9 millions de livres de papier l'année dernière, et il nous a fourni des données sur les effets environnementaux bénéfiques de cet effort.

67 438	ARBRES SAUVEGARDÉS
27,8 MILLIONS DE GALLONS	RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'EAU
3 562 TONNES MÉTRIQUES	RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CO₂ e

En 2006, nous avons entrepris un suivi de nos achats de papier, et avons notamment recueilli des données sur la quantité de papier acheté contenant des fibres recyclées. Cette démarche nous permettra d'effectuer des comparaisons sur nos achats futurs, de façon à mesurer l'efficacité des efforts axés sur l'économie du papier et l'achat d'un produit contenant un plus fort pourcentage de fibres recyclées.

À l'heure actuelle, nous n'évaluons pas les émissions associées à notre chaîne d'approvisionnement. Toutefois, en sélectionnant nos fournisseurs, nous nous assurons que ceux-ci sont en conformité avec nos directives d'entreprise, y compris notre directive de remplacement des véhicules fondé sur l'efficacité énergétique. Ajoutons que notre processus de prise de décisions tient compte d'un important engagement que nous avons pris relativement à nos fournisseurs externes, qui est énoncé comme suit dans notre politique générale *Responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise* :

L'entreprise doit assumer ses responsabilités générales (sociales et environnementales) et son engagement envers le développement durable, et se comporter en bon citoyen en faisant ce qui suit :

- soutenir les relations commerciales avec les fournisseurs et les sous-contractants de biens et de services qui partagent l'engagement de l'entreprise envers ses valeurs fondamentales et la protection de l'environnement;

BMO a continué d'assurer un suivi rigoureux des voyages d'affaires effectués par ses employés en 2006. Notre fournisseur recueille les renseignements sur l'utilisation des transports aériens commerciaux et les réunit dans une base de données très détaillée. Les voyages y sont classés en fonction de la distance courte, moyenne ou longue parcourue, et il nous est donc facile de calculer les émissions qui y sont liées. Notre directive sur les déplacements continue de nous fournir une aide précieuse dans notre effort de réduction des émissions provenant de cette source.